

Ce document est une adaptation du protocole sanitaire en vigueur dans les écoles élémentaires, à destination des catéchistes du diocèse de Périgueux et Sarlat.

Service diocésain de la Pastorale catéchétique

Préalable

Toute personne, adulte ou enfants, présentant des symptômes tels que fièvre (38 °C ou plus) toux... ne pourra pas participer aux séances.

Les règles de distanciation physique

Dans les espaces clos (salles de catéchisme, église etc.) la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des enfants. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les enfants.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une *serviette en papier jetable* ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée, sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima : à l'arrivée, avant d'aller aux toilettes et après y être allé ; après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ; lors du départ.

Le port du masque

Pour les adultes, le port d'un masque « grand public » est obligatoire en présence des enfants et de leurs responsables légaux ainsi que des autres catéchistes, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives, etc.). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.)

Pour les enfants des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de catéchisme ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés avant l'arrivée des enfants, et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

A faire entre chaque séance et avant la reprise si les lieux ont été fréquentés dans les 5 derniers jours. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et catéchistes (comme les poignées de portes et les tables) est également réalisé au minimum une fois par jour.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.